

**AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR DE
L'ASSOCIATION YOGA VIVEKA DURANT
LA CRISE SANITAIRE
LIEE AU COVID-19**

Je soussigné(e) madame/monsieur.....

Adhérent (e) de **l'Association YOGA VIVEKA**

M'engage pendant les créneaux horaires prévus à :

- 1) appliquer du gel ou la solution hydroalcoolique avant d'entrer dans le Dojo
Porter un masque à mon arrivée au Dojo .Les vestiaires étant interdits, merci d'arriver en tenue et d'avoir un sac pour y déposer mes effets personnels (chaussures , manteau,etc...)
- 2) Établir le billet ci-joint à CHAQUE SÉANCE et le déposer dans la boîte prévue à cet effet à mon arrivée au Dojo. Celui-ci sera conservé 3 semaines puis détruit.
- 3) Respecter scrupuleusement les recommandations sanitaires prescrites par la Fédération en lien avec la pratique sportive de mon Association. **Retirer le masque uniquement pendant la pratique sur le tapis**
- 4) Respecter les gestes barrières rappelés par affichage. Dans le Dojo , la distanciation imposée est de 2m entre chaque adhérent.
La surface du Dojo est de 264 m² (12mx22m) , chaque adhérent occupe une surface de 4 m² , on peut donc accueillir au maximum 66 adhérents .
Les inscriptions seront validées dans l'ordre de réception des dossiers complets
- 5) Procéder à la désinfection systématique des points contacts : des lingettes désinfectantes seront à la disposition des adhérent(e)s dans le WC qui sera commun. Prévoir mon essuie main. Le savon sera à disposition sur le lavabo.
- 6) Procéder à la désinfection systématique de mon tapis de sol avec un produit désinfectant aux normes EN 11476.

En cas de doute de suspicion de COVID 19 merci de m' abstenir.

Ces dispositions demeureront jusqu'à nouvel ordre.

Fait à :

Le :.....

Signature :.....

Ce document est à remettre lors du premier cours à la personne qui sera à l'entrée du Dojo.

Les membres du bureau vous remercient de votre investissement pour la bonne organisation de la reprise de notre activité.